

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

**Rapport épidémiologique du Réseau
aliments Canada 2024 - Site sentinelle
du Québec**

Québec 

Auteure

Lilian Mazurechen, agente de planification, de programmation et de recherche

Collaborateurs

Dre Céline Gariépy, médecin-conseil

Dr Éric Levac, médecin-conseil

Mise en page et révision linguistique

Sarah Cullen, agente administrative



Reproduction ou téléchargement autorisé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales avec mention de la source : MAZURECHEN, L. (2025). *Rapport épidémiologique du Réseau aliments Canada 2024*, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 18 p.

© Tous droits réservés

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 2025

1255, rue Beauregard, Longueuil (Québec) J4K 2M3

Téléphone : 450 928-6777 ▪ Télécopieur : 450 679-6443

Table des matières

Introduction	5
1 Faits saillants	6
2 Considérations méthodologiques	7
3 Déclarations des maladies entériques	8
3.1 <i>Tendances des principales espèces de Campylobacter</i>	9
3.2 <i>Tendances des sérotypes dominants de Salmonella</i>	9
3.3 <i>Tendance temporelle des taux d'incidence (TI) des infections entériques</i>	10
3.3.1 <i>Évolution des taux d'incidence des infections entériques bactériennes</i>	10
3.3.2 <i>Évolution des taux d'incidence des infections entériques parasitaires</i>	11
3.4 <i>Tendance géographique des taux d'incidence (TI) des infections entériques</i>	12
3.5 <i>Caractéristiques de cas déclarés</i>	13
3.5.1 <i>Âge et sexe</i>	13
4 Fardeau clinique des maladies entériques	14
4.1 <i>Séjour aux urgences</i>	14
4.2 <i>Hospitalisations</i>	14
4.3 <i>Décès</i>	14
5 Voyages internationaux	16
5.1 <i>Principales destinations des voyages internationaux</i>	17
Conclusion	18

Liste des tableaux

Tableau I - Évolution des principaux sérotypes de Salmonella, territoire du RAC, 2023 et 2024	9
Tableau II - Caractéristiques du fardeau clinique parmi les cas de maladies entériques déclarés, territoire du RAC 2024	15

Liste des figures

Figure I - Nombre de déclarations des infections entériques par pathogène, territoire du RAC, 2024	8
Figure II - Répartition des principales espèces de Campylobacter, territoire du RAC, 2024 (n=156).....	9
Figure III - Taux d'incidence annuel des infections entériques bactériennes, par 100 000 personnes, territoire du RAC, 2020 à 2024	10
Figure IV - Taux d'incidence annuel des infections entériques parasitaires, par 100 000 personnes, territoire du RAC, 2020 à 2024	11
Figure V - Taux d'incidence annuel des infections entériques, par 100 000 personnes, territoire du RAC, hors territoire RAC et Montérégie, 2020 à 2024.....	12
Figure VI - Taux d'incidence annuel des infections entériques, par 100 000 personnes, par groupe d'âge, territoire du RAC, 2024.....	13
Figure VII - Proportion des cas ayant rapporté les voyages internationaux, territoire du RAC, 2024	16
Figure VIII - Principales destinations de voyages internationaux rapportés par les cas du RAC, 2024 (n=109)	17

Introduction

Le système de surveillance du Réseau aliments Canada¹ (RAC) mène des activités de surveillance continue au sein du site sentinelle du Québec, dans la région sociosanitaire de la Montérégie. Ces activités² incluent principalement la surveillance humaine des maladies entériques par le biais des enquêtes de cas déclarés sur le territoire du RAC.

Le présent rapport présente les données de surveillance des cas humains déclarés sur le territoire du RAC de la Montérégie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024. Il porte sur les tendances des déclarations des cas de maladies entériques. Il met également en évidence les résultats des analyses liés à certains indicateurs du fardeau clinique de ces maladies. Un point sur les voyages internationaux a été abordé, car ils constituent un important facteur de risque d'exposition aux pathogènes entériques.

¹ FoodNet Canada en anglais

² La surveillance du RAC porte sur 4 composantes, soit humaine, vente au détail, ferme et eau. Seules les activités de la surveillance humaine sont sous la responsabilité entière du site sentinelle du RAC.

1 Faits saillants

- Le plus grand nombre de déclarations annuelles des quatre dernières années est observé en 2024.
- Une grande proportion des infections entériques déclarées (78 %) sont dues à trois pathogènes : *Campylobacter*, *Giardia* et *Salmonella*.
- En 2024, contrairement à ce qui était observé en 2023, le nombre de déclarations de cas de giardiose (29 %) a dépassé le nombre de déclarations de salmonellose (17 %).
- Une différence dans la prévalence des sérotypes de *Salmonella* a été observée en 2024. *Salmonella* Javiana, S. Braenderup et S. Orianienburg sont identifiés comme les sérotypes les plus fréquents après *Salmonella* Enteritidis. Les sérotypes les plus prédominants en 2023 après S. Enteritidis étaient Soahanina et Typhimurium.
- De 2020 à 2024 :
 - En 2024, les taux d'incidence (TI) de *Giardia*, *Cryptosporidium* et *Cyclospora* sont les plus élevés depuis 2020.
 - Le TI annuel de *Giardia* est plus que trois fois plus élevé en 2024 par rapport à 2022.
 - Les TI annuels des infections entériques observés dans le territoire du RAC sont demeurés supérieurs à ceux du territoire hors RAC et à l'ensemble de la Montérégie
- Les taux d'incidence annuels les plus élevés des infections entériques sont retrouvés chez les enfants d'un à quatre ans.
- En 2024 on observe une légère augmentation du nombre d'hospitalisations (15 %) pour les cas déclarés, par rapport l'année 2023 (11 %).

2 Considérations méthodologiques

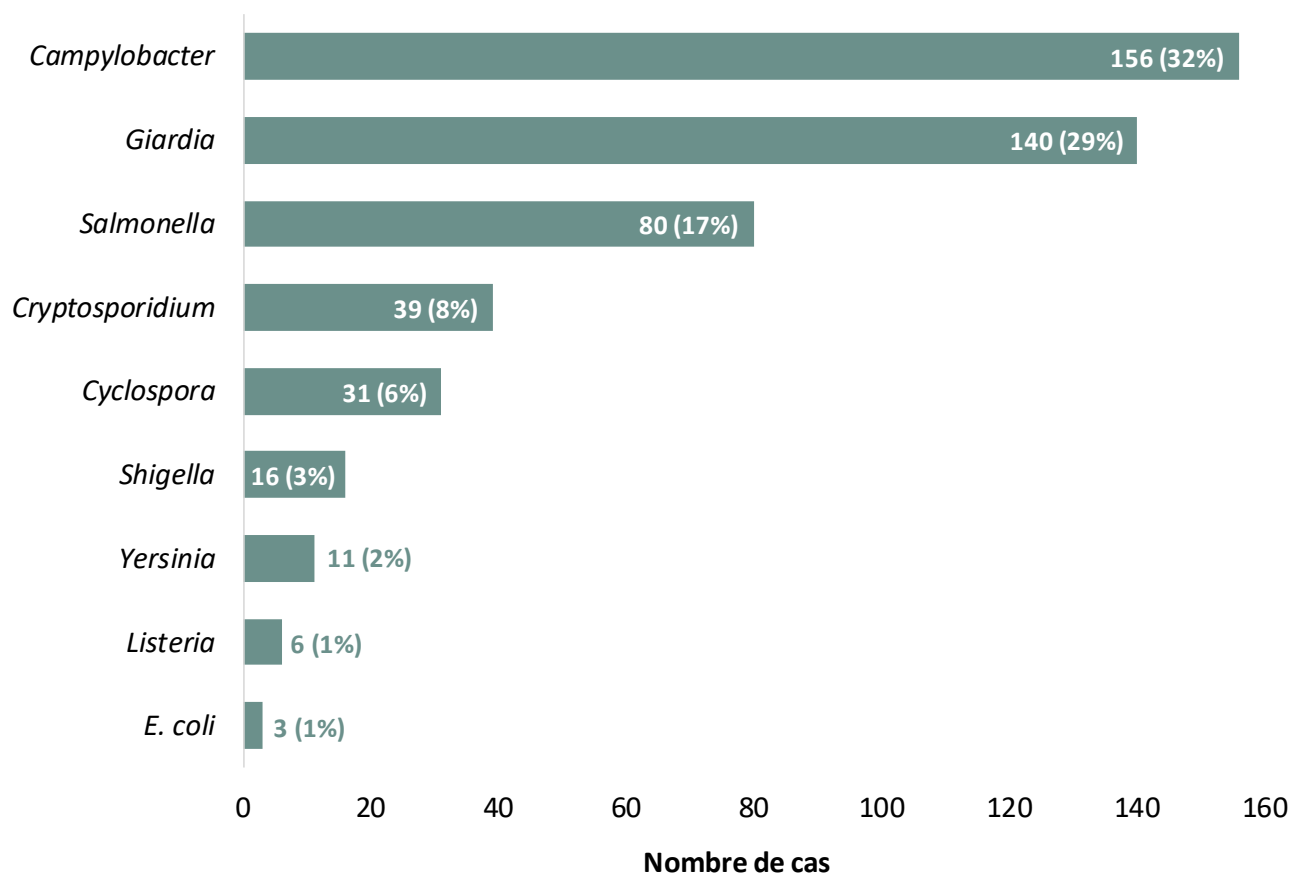
- À des fins de comparaison et afin d'observer **les tendances des déclarations** des maladies entériques depuis l'implantation du programme RAC, les données des années antérieures (2020-2022) ont été incluses dans les analyses. Toutefois, l'année **2019 a été exclue** de ces analyses, car elle contient uniquement les données pour une période de six mois, c'est-à-dire de juillet à décembre.
- **Les données d'enquêtes** utilisées à des fins de comparaison dans les analyses excluent les données des années 2020 et 2021. Ces dernières contiennent beaucoup de données manquantes des enquêtes non réalisées³ en raison du contexte pandémique.
- Parmi les différents indicateurs liés au fardeau clinique et disponibles dans le questionnaire standard du RAC, quatre indicateurs ont fait l'objet d'analyse : **Séjour aux urgences, hospitalisations et décès**.
 - Les données collectées sur les hospitalisations tiennent compte du séjour dans des unités de soins et/ou des unités d'hospitalisations brèves (UHB). Ils ne tiennent pas compte du séjour aux urgences.
- Les résultats des facteurs de risque liés aux voyages internationaux sont à interpréter avec prudence, car ils ne constituent pas une relation de causalité entre l'exposition et la maladie. Il s'agit **d'une analyse descriptive** des données collectées lors des enquêtes de cas.

³ Pour la période située entre le 13 mars 2020 et le 24 février 2021, aucune enquête de cas déclaré sur le territoire du RAC n'a été réalisée.

3 Déclarations des maladies entériques

En 2024, le territoire du RAC a recensé un total de **482 cas** de maladies entériques déclarés. Il s'agit du plus grand nombre de déclarations annuelles enregistrées depuis 2020. Pour ce total, les enquêtes ont été réalisées chez **91 % (441/482)** des cas avec **9 % des cas non rejoints (41/482)**. Tout comme les années antérieures, l'infection la plus fréquemment déclarée est attribuée au *Campylobacter* (**32 %, soit 156/482**).

Figure I - Nombre de déclarations des infections entériques par pathogène, territoire du RAC, 2024

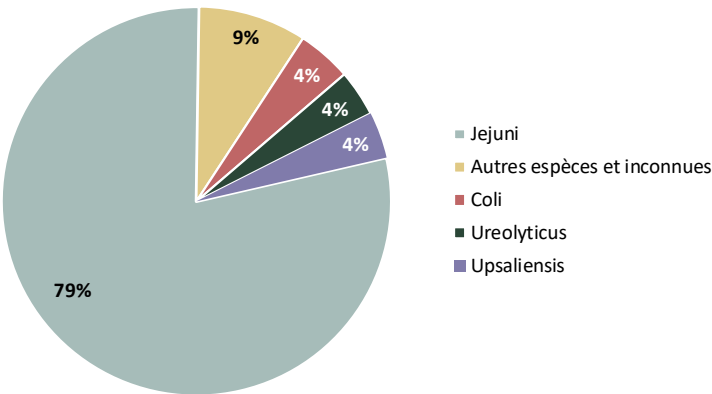


Source : Dossiers d'enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025.

3.1 Tendances des principales espèces de *Campylobacter*

Campylobacter jejuni était la principale espèce identifiée avec une proportion de 79 % (123/156). Cette dernière est comparable à celle observée en 2023 (80 %).

Figure II - Répartition des principales espèces de *Campylobacter*, territoire du RAC, 2024 (n=156)



Source : Dossiers d’enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025.

3.2 Tendances des sérotypes dominants de *Salmonella*

Parmi les deux sérotypes dominants de *Salmonella*, Enteritidis et Javiana représentaient plus de la moitié des sérotypes déclarés (53 %) en 2024. Le sérotype Enteritidis a connu une augmentation par rapport à l’année 2023 (32 %). Une augmentation pour les sérotypes Javiana, Braenderup et Orianienburg a également été observée en 2024 (Tableau I). En 2023, le sérotype Soahanina représentait 11% des sérotypes déclarés (éclosion fédérale connue). En 2024, ce sérotype représentait seulement 1 % du total des déclarations.

Tableau I - Évolution des principaux sérotypes de *Salmonella*, territoire du RAC, 2023 et 2024

Sérotype	Proportion en 2024 (n=80)	Proportion en 2023 (n=88)
Enteritidis	44% ↑	32%
Javiana	9% ↑	2%
Braenderup	5% ↑	3%
Orianienburg	5% ↑	2%
Typhimurium	4% ↓	11%
Autres sérotypes et inconnus	33% ↑	30%

Source : Dossiers d’enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025. **Note :** Les signes sont utilisés pour illustrer une augmentation (↑) ou une diminution (↓) dans la déclaration des sérotypes en comparaison avec l’année 2023.

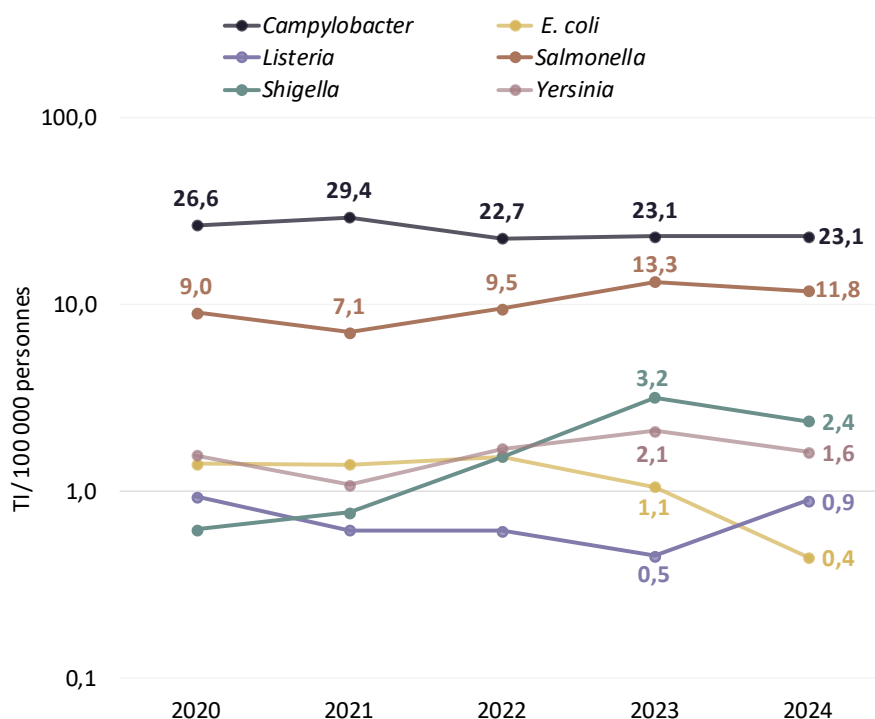
3.3 Tendance temporelle des taux d'incidence (TI) des infections entériques

3.3.1 Évolution des taux d'incidence des infections entériques bactériennes

De 2020 à 2024, les TI annuels des infections entériques bactériennes ont connu des variations différentes :

- Le TI de *Campylobacter* est demeuré stable depuis 2022.
- Le TI de *Listeria* a connu une augmentation en 2024 (0,9/100 000 personnes).
- Pour les autres bactéries entériques, les TI ont diminué en 2024, par rapport à 2023.

Figure III - Taux d'incidence annuel des infections entériques bactériennes, par 100 000 personnes, territoire du RAC, 2020 à 2024

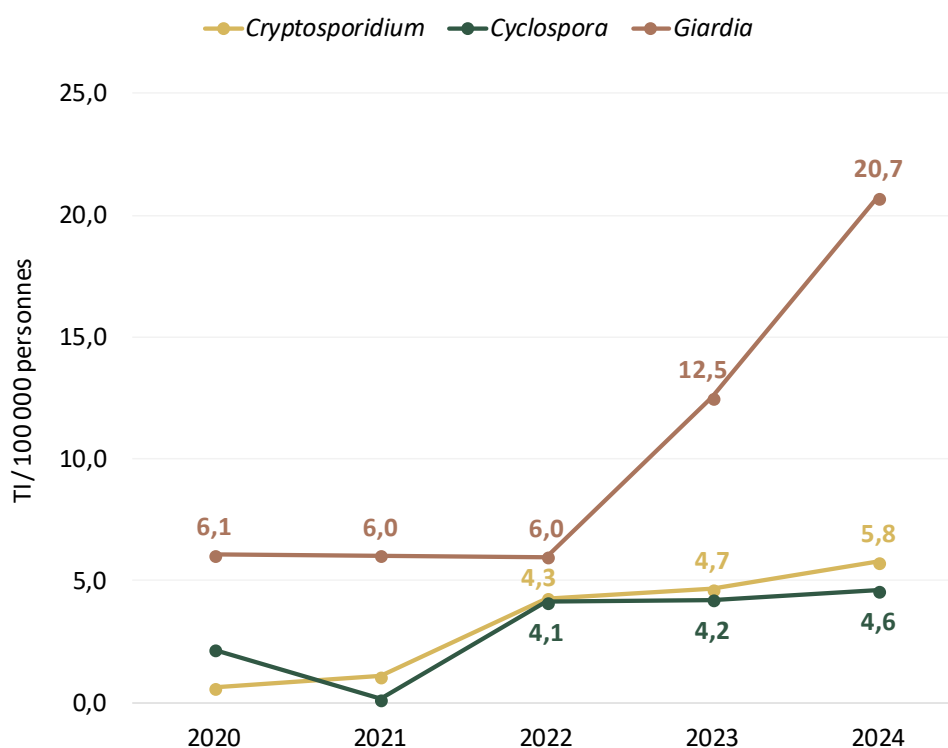


Sources : 1) Dossiers d'enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025. 2) Fichier de données de population du Québec. Estimations et projections de population comparables (2001-2051), ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), mise à jour du 22 novembre 2024. **Note :** L'axe vertical du graphique est mis sous une échelle logarithmique, en raison des grands écarts des taux entre les deux principaux pathogènes et le reste des pathogènes entériques bactériens.

3.3.2 Évolution des taux d'incidence des infections entériques parasitaires

De 2020 à 2022, les TI des infections entériques parasitaires étaient stables au fil du temps pour *Giardia*, avant de connaître une augmentation en 2023 (12,5/100 000 personnes). Pour l'année 2024, ce dernier a connu un TI annuel encore plus élevé que celui enregistré en 2023 (20,7/100 000 personnes). Pour *Cryptosporidium*, on observe une légère augmentation du taux d'incidence en 2024 (5,8/100 000 personnes). Pour *Cyclospora*, le TI était stable au cours des trois dernières années. L'augmentation du TI de *Giardia* pourrait en partie être expliquée par une augmentation d'utilisation par des laboratoires régionaux, des tests d'amplification d'acides nucléiques (TAAN) pour les parasites.

Figure IV - Taux d'incidence annuel des infections entériques parasitaires, par 100 000 personnes, territoire du RAC, 2020 à 2024

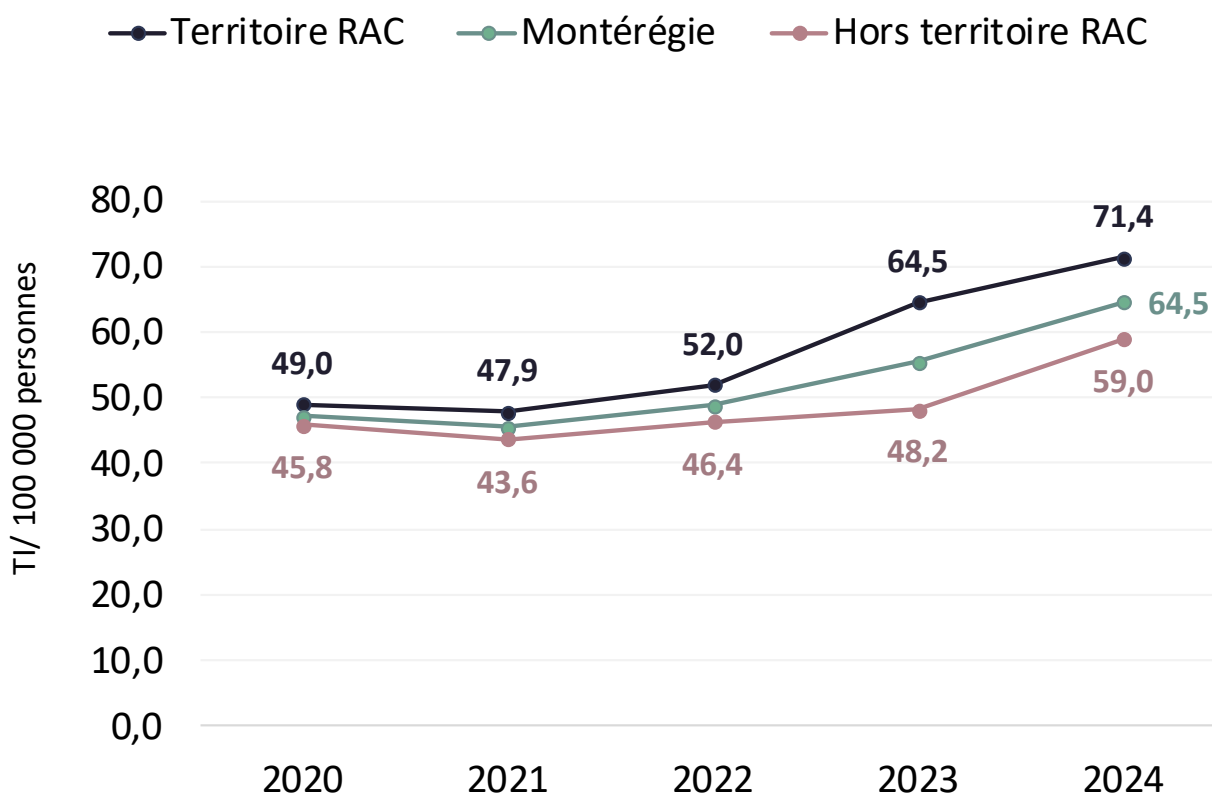


Sources : 1) Dossiers d'enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025. 2) Fichier de données de population du Québec. Estimations et projections de population comparables (2001-2051), ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), mise à jour du 22 novembre 2024.

3.4 Tendence géographique des taux d'incidence (TI) des infections entériques

De 2020 à 2024, les TI des infections entériques étaient les plus élevés dans le territoire du RAC⁴ par rapport à la région hors territoire du RAC et à l'ensemble de la Montérégie. Ces taux étaient relativement stables au cours des deux premières années, avant d'augmenter à partir de 2022. Les TI annuels les plus élevés ont été enregistrés en 2024 pour les trois territoires.

Figure V - Taux d'incidence annuel des infections entériques, par 100 000 personnes, territoire du RAC, hors territoire RAC et Montérégie, 2020 à 2024



Sources : 1) Dossiers d'enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025. 2) Infocentre, données extraites le 3 mars 2025. 3) Fichier de données de population du Québec. Estimations et projections de population comparables (2001-2051), ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), mise à jour du 22 novembre 2024.

⁴ Le site sentinelle du RAC comprend les territoires de trois réseaux locaux de services (RLS), soit Champlain, Haut-Richelieu-Rouville et Richelieu-Yamaska.

3.5 Caractéristiques de cas déclarés

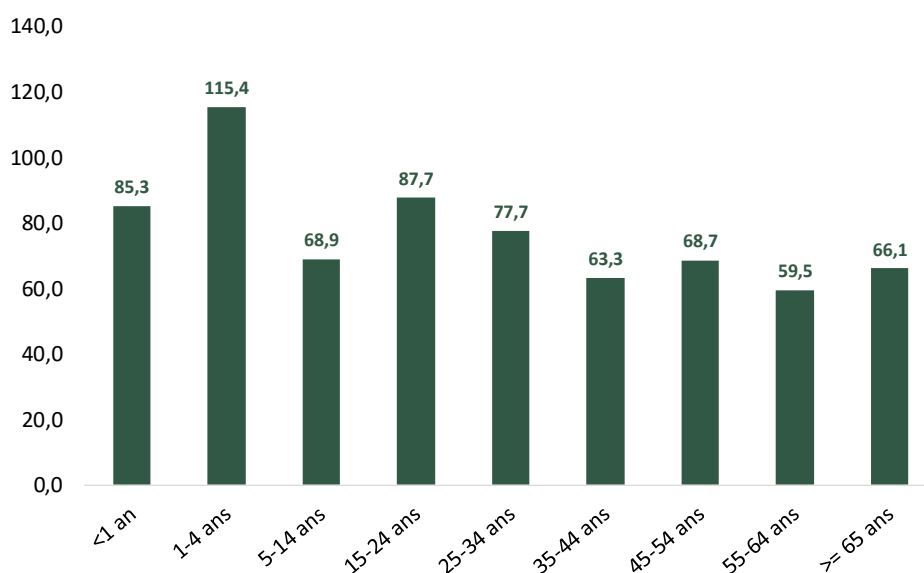
3.5.1 Âge et sexe

Pour un total de 482 cas de maladies entériques déclarés, l'âge médian était de **40 ans (étendue : 0,33 à 94 ans)**. De ce total, il n'y avait pas de différence notable dans la distribution des cas par sexe : ratio homme/femme était de **1,1**.

Par rapport aux groupes d'âge, les taux d'incidence des infections entériques déclarées étaient très élevés chez les enfants âgés de moins de 5 ans avec un pic maximal retrouvé chez les enfants âgés de **1 à 4 ans (115,4/100 000 personnes)** (Figure VI).

Toutefois, une différence dans les groupes d'âge touchés selon le pathogène était observée parmi les cas de campylobactériose, salmonellose, shigellose et les infections à *E. coli*. Le TI le plus élevé parmi les cas de campylobactériose était observé chez les adultes de **65 ans et plus (36,6/100 000 personnes)**, pour les cas de salmonellose chez les **enfants de moins d'un an (68,2/100 000)**. Les infections à *Shigella* étaient fréquemment retrouvées chez les personnes âgées de **25 à 34 ans (6,2/100 000 personnes)**. Tous les cas déclarés pour les infections à *E. coli* étaient âgés entre **1 à 4 ans (11,2/100 000)**.

Figure VI - Taux d'incidence annuel des infections entériques, par 100 000 personnes, par groupe d'âge, territoire du RAC, 2024



Sources : 1) Dossiers d'enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025. 2) Fichier de données de population du Québec. Estimations et projections de population comparables (2001-2051), ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), mise à jour du 11 novembre 2024.

4 Fardeau clinique des maladies entériques

Les enquêtes effectuées auprès des cas déclarés sur le territoire du RAC, permettent de collecter les informations liées au fardeau clinique des maladies entériques. Comme mentionné précédemment, les analyses portent sur les quatre indicateurs suivants :

4.1 Séjour aux urgences

Parmi les cas déclarés en 2024, **30 % (145/482)** ont rapporté avoir séjourné aux urgences en raison de leur maladie entérique (Tableau II). Cette proportion a légèrement diminué en 2024 par rapport à celle observée en 2023 (32 %). En 2024, le séjour aux urgences était principalement observé parmi les cas de campylobactériose (**39 %, soit 56/145**) et salmonellose (**30 %, soit 43/145**) (Tableau II).

4.2 Hospitalisations

15 % (73/482) des cas déclarés en 2024 ont rapporté avoir eu besoin d'une hospitalisation en raison de leur maladie (Tableau II). Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée en 2023 (11 %). En 2024, la totalité des cas de listériose (**six cas**) a rapporté une admission à l'hôpital (Tableau II). Ces cas étaient tous âgés de plus de 45 ans et un cas est décédé. En 2024, le nombre de jours d'hospitalisation variait entre un et 31 jours, avec une moyenne de six jours d'hospitalisation.

4.3 Décès

Parmi les cas de maladies entériques déclarés en 2024, **quatre décès** ont été signalés, dont deux cas de campylobactériose, un cas de salmonellose et un cas de listériose. Toutes ces personnes étaient âgées de 80 ans et plus. Toutefois, seulement deux de ces décès étaient liés à la maladie entérique.

Tableau II - Caractéristiques du fardeau clinique parmi les cas de maladies entériques déclarés, territoire du RAC 2024

Pathogène	Total des infections	Séjour aux urgences		Hospitalisations		Prescription des antibiotiques	
	n	n	%	n	%	n	%
<i>Campylobacter</i>	156	56	36%	31	20%	93	60%
<i>Giardia</i>	140	17	12%	5	4%	83	59%
<i>Salmonella</i>	80	43	54%	22	28%	50	63%
<i>Cryptosporidium</i>	39	14	36%	3	8%	13	33%
<i>Cyclospora</i>	31	2	6%	0	0%	27	87%
<i>Shigella</i>	16	11	69%	5	31%	11	69%
<i>Yersinia</i>	11	1	9%	0	0%	5	45%
<i>Listeria</i>	6	0	0%	6	100%	n. d.*	n. d.
<i>E. coli</i>	3	1	33%	1	33%	0	0%
Total	482	145	30%	73	15%	282	59%

Source : Dossiers d'enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025.

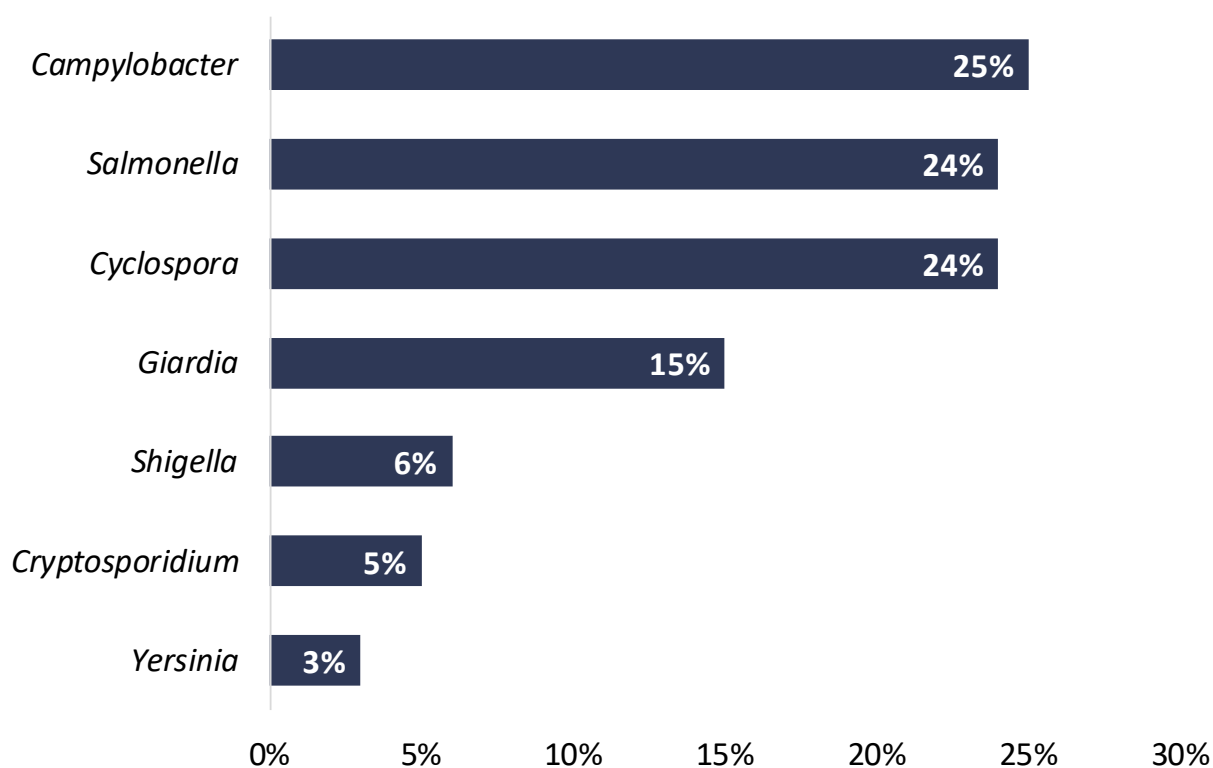
Note : Le questionnaire standard du RAC pour la listériose n'inclut pas la question sur la prescription des antibiotiques. Par conséquent, cette information est manquante chez les cas de listériose déclarés. *n. d. = non déterminé.

5 Voyages internationaux

Dans le questionnaire standard du RAC, la question liée aux voyages internationaux se réfère aux voyages effectués à l'extérieur du Canada. Ces derniers constituent un facteur de risque d'exposition aux maladies entériques.

Parmi les cas déclarés sur le territoire du RAC en 2024, **25 % (119/482)** des cas ont rapporté des voyages internationaux durant leur période d'exposition. Cette proportion est comparable à celle observée en 2023 (24 %, soit 101/428). Les cas de campylobactériose, salmonellose et cyclospore ont fréquemment rapporté des voyages internationaux comparés aux autres cas de maladies entériques.

Figure VII - Proportion des cas ayant rapporté les voyages internationaux, territoire du RAC, 2024

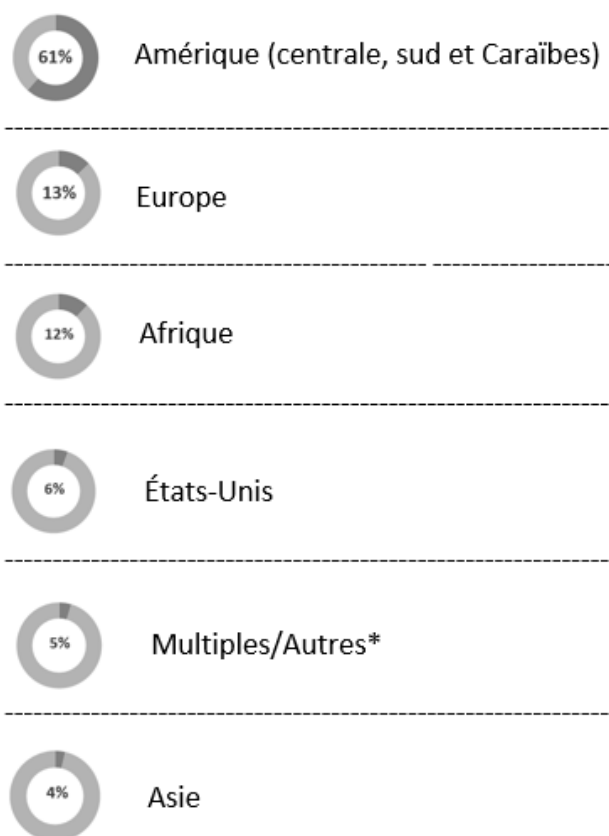


Source : Dossiers d'enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025.

5.1 Principales destinations des voyages internationaux

Parmi les cas ayant rapporté des voyages internationaux, la majorité des cas (**61 %, soit 67/109**) ont voyagé dans les Amériques (centrale, sud et Caraïbes)⁵. Cette région était également la principale destination rapportée par les cas en 2023 (50 %, soit 50/101). Comme en 2023 (14 des 50 cas), le Mexique était le principal pays visité par les cas en 2024 (10 des 50 cas).

Figure VIII - Principales destinations de voyages internationaux rapportés par les cas du RAC, 2024 (n=109)

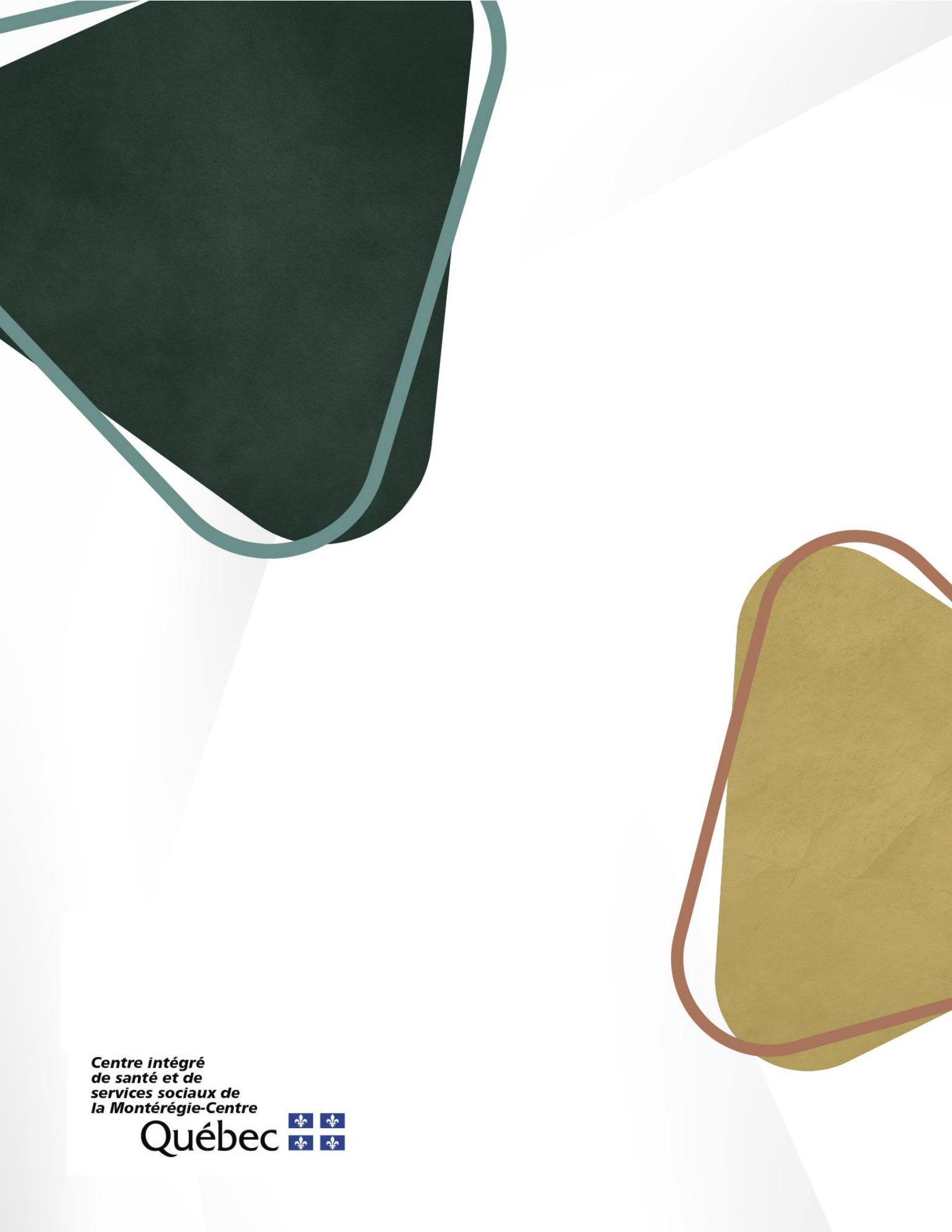


Source : Dossiers d'enquête du RAC de la Direction de santé publique de la Montérégie, consultés le 3 mars 2025. *Différents continents visités par un cas durant la période d'exposition ou autres continents visités, mais non indiqués dans la présente catégorie.

⁵ La catégorisation des principales destinations visitées par les cas fait référence à une classification type des pays et des zones d'intérêt des Nations Unies, disponible dans le document du RAC « FNC Data Dictionary Handbook_2025_FR ».

Conclusion

Un grand nombre de déclarations a été enregistré en 2024 en comparaison aux années précédentes. Il est à noter que le processus de surveillance du RAC des années antérieures a été affecté par le contexte pandémique lié à la Covid-19. Par conséquent, une réserve s'impose avant de conclure à une réelle hausse de cas à partir de 2023. Le nombre élevé de cas de maladies entériques déclarés sur le territoire du RAC en 2024 a été particulièrement marqué par une hausse des taux d'incidence de *Giardia*, expliquée en partie par une augmentation de l'utilisation des tests d'amplification d'acides nucléiques (TAAN) pour les parasites. D'autres indicateurs ont montré une tendance croissante chez les cas durant les deux dernières années, dont la prescription d'antibiotiques et l'hospitalisation. Il serait pertinent de suivre ces indicateurs au fil du temps pour évaluer si cette tendance croissante se maintient.



*Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre*

Québec

